

Postulat demandant la création d'un jardin de circulation à Nyon

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Nyon a fait de la promotion de la mobilité douce l'une de ses priorités de législature, malgré tous les avantages que comportent les déplacements à vélo il ne faut pas oublier que ces derniers, en plus d'être soumis aux règles de la circulation, doivent être pratiqués avec la plus grande prudence dans le trafic urbain.

Pendant de nombreuses années, la Gendarmerie Vaudoise a mis à disposition des élèves des établissements scolaires de Nyon une infrastructure mobile modélisant la circulation routière afin de sensibiliser nos enfants aux règles et aux dangers du trafic.

Ce genre d'infrastructures plus communément appelé "Jardin de circulation" brille par son absence dans les préaux des écoles de Nyon ces dernières années.

Certaines communes vaudoises comme Lausanne, Yverdon ou Bex disposent de leur propre jardin de circulation, ces installations fixes permettent d'accueillir les élèves de plusieurs établissements scolaires afin de suivre des cours et surtout de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en théorie et cela avec un minimum de risques.

La Commission Sécurité et Prévention du Conseil d'Établissement de Nyon, dont je suis Président a décidé de proposer la création d'un jardin de circulation lors de la dernière séance plénière du Conseil d'Établissement. Cette présentation qui a nécessité un gros travail de recherche d'informations sur les différentes infrastructures existantes dans le Canton nous a permis entre autre de rencontrer le Sgtn Vauthey de la Prévention Routière de Lausanne qui nous a démontré à quel point ce genre d'installation est un outil précieux dans le cadre de la formation routière donnée aux élèves. Suite à cette présentation, le Conseil d'Établissement, composé de parents, d'associations, et de professionnels de l'enseignement a voté à titre informatif à l'unanimité moins une abstention en faveur de la création d'un jardin de circulation.

Si on regarde une carte du canton de vaud, les jardins de circulation sont répartis presque de la même manière que les bureaux du Service des Automobiles et de la Navigation (Lausanne, Nord-Vaudois et Chablais) mais sur La Côte aucune installation n'existe actuellement.

De telles infrastructures ne nécessitent pas de gros investissements en génie civil, l'installation de Bex où la Commune a mis un terrain à disposition a été entièrement financée par la Jeune Chambre Economique du Chablais. Pour l'entretien des vélos, une collaboration avec l'association Pro-Jet pourrait être envisagée par exemple.

La réalisation d'un jardin de circulation dans notre Ville pourrait également intéresser les autres établissements scolaires du district.

En conclusion, le postulat demande à la Municipalité de tout mettre en œuvre afin de disposer à terme d'un jardin de circulation fixe à Nyon et de donner un précieux outil à nos jeunes qui seront les futurs utilisateurs de la mobilité douce.

Nyon, le 07 janvier 2013

SOLDINI Sacha / UDC (rédacteur)

FARAUT Roxane

COLOMB Jacky / PIN

MIEVILLE Laurent / Vert'Lib